



POSITIONS

Titres complémentaires dans la FPS

EIT.swiss est l'organisation professionnelle d'environ 2'000 entreprises de l'électricité employant plus de 40'000 collaborateurs. Chaque année, plus de 1'300 personnes passent un examen au niveau de l'examen professionnel et de l'examen professionnel supérieur. Pour l'association, il est important de pouvoir comparer les diplômes de formation dans la formation professionnelle supérieure avec d'autres diplômes en Suisse et à l'étranger.

Diversité dans la formation continue à des fins professionnelles

Le système de formation duale a changé au cours des 20 dernières années. Il est devenu plus perméable et plus diversifié. Les jeunes



ne doivent plus choisir définitivement entre une carrière professionnelle et une carrière académique. De plus, les voies de formation se sont diversifiées. Le prix de la diversité est une perte de clarté : pour les employeurs, il est plus difficile de comparer les capacités des candidats et donc de choisir les spécialistes les plus compétents. S'y ajoute le fait que la mobilité professionnelle internationale, notamment en Europe, a augmenté. Aux différents diplômes nationaux s'ajoutent donc des diplômes étrangers sur lesquels les employeurs devraient être informés. Pour les prestataires de formations et de diplômes, il est également important d'assurer la comparabilité afin de pouvoir faire face à la concurrence. EIT.swiss, en tant qu'organe responsable des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs, est également concerné.

Titres complémentaires

Il n'est donc pas surprenant que les organisations du monde du travail en tant qu'organes responsables de la formation

professionnelle, les cantons en tant que responsables de l'exécution et la Confédération dans son rôle de coordination se penchent sur la comparabilité des diplômes. L'introduction des titres complémentaires « Professional Bachelor » et « Professional Master », qui pourraient être décernés aux diplômés des examens professionnels fédéraux supérieurs, des examens professionnels fédéraux et des diplômes des écoles supérieures, est actuellement considérée comme une solution idéale.

EIT.swiss est en principe favorable à cette évolution : L'effet de signal des titres complémentaires aide à la comparabilité des différents diplômes et valorise en même temps la formation professionnelle supérieure. Pour EIT.swiss, il est important que les nouveaux titres complémentaires s'inscrivent dans un cadre européen global (mots clés : reconnaissance et équivalence), mais que les titres en langue nationale continuent d'exister. Cela permet d'éviter que la formation professionnelle supérieure ne soit académisée malgré des titres à la consonance similaire.

Exigences :

- EIT.swiss est favorable à l'introduction de titres complémentaires dans le domaine des examens professionnels supérieurs, des examens professionnels et des écoles supérieures.
- Les titres complémentaires doivent être reconnus dans toute l'Europe. Parallèlement, les titres européens doivent également être reconnus en Suisse.
- Les nouveaux titres ne doivent être que complémentaires et ne doivent pas remplacer les titres nationaux, sous peine d'une académisation de la formation professionnelle supérieure.

Pour de plus amples informations :

- [Page de la Conférence tripartite de la formation professionnelle](#)
- [Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique](#)
- [Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation](#)